Manifestation contre une centrale à bois à Gardanne, en Provence

dimanche 5 octobre 2014 16h15

Imprimer cet article [-] Texte [+]

GARDANNE Bouches-du-Rhône (Reuters) - Plusieurs centaines de manifestants ont réclamé dimanche l'arrêt du projet de conversion de la centrale thermique de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, en centrale à biomasse.

La centrale de Provence, propriété du groupe allemand E.ON, doit produire en mai 2015 de l'électricité en convertissant l'une des tranches fonctionnant au charbon et au coke de pétrole en une unité de production utilisant la biomasse pour un coût estimé à 230 millions d'euros.

"C'est un projet aberrant. Il se fonde sur une exploitation forestière intensive, met en péril une gestion durable et écologique de la forêt méditerranéenne, utilise des surfaces agricoles et porte atteinte à la biodiversité", estime Michèle Rivasi, députée européenne Europe Ecologie-Les Verts.

Pour les opposants au projet, la vocation d'une centrale à bois est de produire à la fois chaleur et électricité. Or, disent-ils, celle d'E.ON ne prévoit d'utiliser qu'environ 30% de la biomasse pour la production d'électricité, sans valorisation de la chaleur produite.

Ils pointent aussi le coût financier et l'empreinte carbone de l'approvisionnement en bois, à terme un million de tonnes par an, nécessaire au fonctionnement de la structure.

Ce plan d'approvisionnement s'étend sur un rayon de 400 kilomètres autour de Gardanne, avec des partenariats locaux comme celui passé avec le Parc national des Cévennes.

"Cela conduit à une exploitation ravageuse de la forêt et se traduit par une multiplication de coupes rases dans les châtaigneraies et les massifs de résineux. C'est une colonisation énergétique des Cévennes", dénonce Richard Ladet, du collectif SOS Forêt Cévennes.

Les capacités des forêts régionales ne sont toutefois pas suffisantes pour absorber une telle demande et il faudra importer du bois du Canada ou des pays de l'Est européen comme l'Ukraine et la Biélorussie.

Le projet de centrale biomasse à Gardanne a été autorisé par un arrêté ministériel en date du 29 février 2012, qui prévoit l'exploitation d'une installation de production électrique de 150 mégawatts.

La biomasse est la deuxième ressource énergétique renouvelable en France après l'hydroélectricité.

(Jean-François Rosnoblet; Edité par Chine Labbé)

© Thomson Reuters 2014 Tous droits réservés.

D'AUTRES NOUVELLES

Second tour Rousseff-Neves pour la présidentielle au Brésil
Le typhon Phanfone balaie le Japon, le Grand Prix de F1 perturbé
Hong Kong reprend le travail, test pour le groupe pro-démocratie
La Manif pour tous dénonce la politique familiale du gouvernement

Plus...

fr.reuters.com: Aide et Information | Contactez-Nous

Thomson Reuters Corporate: Copyright | Disclaimer | Protection des données personnelles | Carrières

International Editions : Afrique | Langue Arabe | Argentine | Brésil | Canada | Chine | France | Allemagne | Inde | Italie | Japon | Amérique Lati
Espagne | Royaume-Uni | Etats-Unis

Thomson Reuters is the world's largest international multimedia news agency, providing investing news, world news, business news, technology news, headline news, small busir
stock market, and mutual funds information available on Reuters.com, video, mobile, and interactive television platforms. Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial H
disclosure of relevant interests.